

**Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 30-23
Séance du lundi 22 mai 2023**

Rendue exécutoire

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 22 mai 2023 à 14h30, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M ^{me} Sabrina ECARD	Administratrice
M ^{me} Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Harry ROCK	Administrateur (Visioconférence)
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

6 présents

ABSENT EXCUSE :

M. Xavier HAQUIN Vice-Président, pouvoir donné à Mme CAVECCHI

1 absent excusé ayant donné pouvoir

Direction/Service : Direction Générale Adjointe du Patrimoine - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Objet : Autorisation au groupe ADP – création d'un dossier d'aide financière - Résidences Sarvilep, Radiguet, et Lully sises à Sarcelles et résidence de Paris à Roissy-en-France.

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 27-21 du 28 juillet 2021 actant les délégations du Conseil d'Administration au Bureau et au Directeur général ;
Vu le rapport présenté au Bureau relatif à l'objet susvisé ;

Le Bureau, après en avoir délibéré :

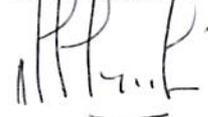
- **AUTORISE** le groupe ADP à créer un dossier d'aide financière pour travaux d'insonorisation et effectuer son suivi pour les résidences suivantes :
- Sarcelles, résidence Sarvilep,
 - Sarcelles, résidence Radiguet,
 - Sarcelles, résidence Lully,
 - Roissy-en-France, résidence de Paris.

- Les résidences concernées sont les suivantes :
 - Sarcelles, résidence Sarvilep :
 - 2/4/6/8/10/12/14/16/18/20/22/24/26/28 allée Vincent d'Indy,
 - 3/5/7/9/11/13/15/17/19 avenue César Franck,
 - 1/3/5/7/9/11/13/15/17 allée Erik Satie,
 - 21/23/25/27/29/31/33/35/37 avenue César Franck,
 - 1/3/5/7 place Camille Saint Saëns,
 - 30/32/34/36/38 avenue César Franck,
 - 2/4/6/8/10/12/14/16/18 boulevard Jacques Copeau,
 - 1 allée Vincent d'Indy,
 - 3 allée Déodat de Séverac,
 - 1 rue Jean-Philippe Rameau,
 - 1 allée Jean-Baptiste Lully,
 - 3 allée Jean-Baptiste Lully,
 - 2 allée Jean-Baptiste Lully,
 - 4 allée Jean-Baptiste Lully.
 - Sarcelles, résidence Radiguet :
 - 22 rue Raymond Radiguet.
 - Sarcelles, résidence Lully :
 - 14/16 allée Jean-Baptiste Lully.
 - Roissy-en-France, résidence de Paris :
 - 28/30 rue Charles de Gaulle.

- Ces résidences feront l'objet d'une réhabilitation qui comprendra le remplacement des menuiseries extérieures avec volets roulants et mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC).

Approuvé à l'unanimité

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**



Marie-Christine CAVECCHI